

## Secours transmis par le CICR

Le *lait en poudre* et les *céréales* sont des denrées indispensables à la survie de l'homme et c'est pourquoi elles figurent en priorité sur les listes de besoins soumises au CICR lors de ses actions de secours.

Pour répondre aux demandes qu'il reçoit du monde entier, le CICR trouve auprès de la Confédération helvétique et de la Communauté économique européenne (CEE) un soutien important. Ainsi, pendant le premier semestre 1975, le CICR a été en mesure d'acheminer, vers treize pays, du lait en poudre, de la farine de blé et du riz pour un total de quelque 3000 tonnes, d'une valeur de 5,6 millions de francs suisses.

La Confédération helvétique a fourni au CICR 58 tonnes de lait en poudre entier (406 000.— francs suisses) qui ont été envoyées en Angola (15 t.), en Birmanie (5 t.), au Honduras (10 t.), au Mozambique (10 t.), en République arabe syrienne (12 t.), à Sri Lanka (5 t.) et en République du Sud-Vietnam (1 t.).

Quant aux attributions de la CEE, elles totalisent plus de 3000 tonnes de céréales et de lait d'une valeur globale de 5,2 millions de francs suisses, soit 1193 tonnes de farine de blé pour les territoires occupés par Israël et pour le Liban, 1000 tonnes de riz pour la République du Sud-Vietnam et 860 tonnes de lait en poudre écrémé à destination du Cambodge, de l'Inde, du Rwanda et de la Somalie.